

coopérons pour préserver les zones humides

Les zones humides et les cours d'eau :

Toutes les zones humides, à l'échelle du bassin versant jouent un rôle prépondérant dans la régulation des écoulements d'eau. Les tourbières, les prairies humides, les boisements humides, les zones inondables, ... quel que soit leur type et leur situation sur le bassin versant, elles ont toutes une influence sur la gestion quantitative de l'eau.



On connaît le rôle des zones humides sur les cours d'eau. Globalement toutes les zones humides retardent le ruissellement des eaux de pluie et donc le

transfert immédiat des eaux superficielles dans les cours d'eau et assurent ainsi le soutien d'étiage.

Certaines d'entre elles sont en lien très étroits avec le cours d'eau, puisque leur alimentation en eau se fait directement ou indirectement par le cours d'eau.

Ces zones humides sont :

- **Les prairies humides** : elles sont alimentées par la nappe d'accompagnement du cours d'eau : une nappe souterraine qui remonte lorsque le niveau de l'eau dans le cours d'eau est haut. Elles sont donc situées à proximité du cours d'eau, dans une « légère » dépression.
- **Les prairies inondables** : elles sont alimentées par le débordement du cours d'eau.

Il s'agit de zones humides temporaires, puisqu'elles ne sont en eau qu'une partie de l'année, lors des périodes de fortes pluies.

Ces deux types de zones humides constituent des **zones d'expansion des crues**. En plus de ralentir les écoulements superficiels, ces zones humides stockent momentanément les eaux de cours d'eau en crue, ce qui permet le ralentissement des écoulements en les étalant dans la durée. Ce phénomène limite considérablement les effets des crues à l'aval.

Cependant, les perturbations d'origine humaine ont de graves conséquences sur les milieux de zones humides et du cours d'eau. Par exemple, la rectification des cours d'eau détruit une partie des zones humides alluviales. Donc, lors de périodes de fortes pluies, les eaux ne sont plus freinées par ces zones humides détruites ou

fortement altérées. De plus, elles sont accélérées par ce dessin rectiligne du cours d'eau. Ces écoulements accélérés provoquent l'enfoncement du cours d'eau, conduisant à :

- l'accélération des écoulements lors des fortes pluies. Le cours d'eau étant encaissé, il ne déborde plus dans les zones d'expansion de crues capables de le ralentir
- la disparition progressive des zones humides fonctionnant avec la nappe d'accompagnement, qui ne remonte plus assez pour les alimenter en eau.

Les zones humides et les cours d'eau sont intimement liés, et lorsqu'on touche à une partie de ce complexe, c'est l'ensemble du système qui se fragilise.

L'EXPERIENCE D'UN ADHERENT

M. Jean-Claude COUSINIE, gestionnaire des sagnes de la Rambergue

M. Jean-Claude COUSINIE est exploitant en agriculture biologique, sur la commune d'Anglès, dans le Tarn. Il élève de façon extensive un troupeau de vaches limousine, qui se compose de 96 bêtes au total.

Il gère près de 130 ha de SAU dont 110 ha de prairies naturelles, 15 de prairies artificielles et 5 ha de céréales pour l'alimentation de son troupeau en hiver.

Il entretient également près de 20 ha de zones humides : il s'agit de petites sagnes, réparties sur 11 sites au sein de son exploitation.

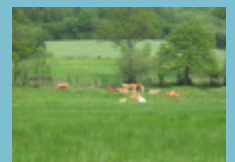
Ces sagnes sont très variées au niveau de leurs habitats : on trouve des prairies à molinie, des jonçaias à jonc acutiflore ou encore des landes tourbeuses, des faciès à tapis de sphagnes, des groupements à potamots et elodes, des saulaies, ...

Il y a près de 30 ans, elles ont souffert de différentes perturbations dont notamment des drainages avec drains enterrés et une pression pastorale insuffisante. A son installation en 1973, Jean-Claude a fait du travail de bûcheronnage pour réouvrir en

partie les sites. Il a également mis en place du pâturage bovin extensif annuel. Ce type de mesure de gestion favorise un chargement plus régulier sur l'année, et permet donc de limiter la formation des refus de pâturage.

Aujourd'hui, ces sites sont en meilleur état, les ligneux sont contenus par la présence des vaches sur le site, les drains sont colonisées par une belle population d'élodes des marais (*Hypericum elodes*) et de potamot (*Potamogeton polygonifolius*).

Les sites sont également riches en pesquiers. Il s'agit de petites mares bâties en pierres sèches qui stockaient les eaux de sources ou de ruissellement. Ils étaient destinés à l'arrosage des prés de fauche. Ils étaient reliés à un système de rigoles pour irriguer les prairies et améliorer la production de fourrage. Jean-Claude souhaite remettre en place ce système d'irrigation que les anciens nous ont légué.



PRATIQUE DE GESTION

Les mares : comment les entretenir ?

Les mares constituent des zones humides ponctuelles. Comme toutes les zones humides, elles ont de nombreux intérêts.

La grande majorité des mares est d'origine anthropique. Les hommes les ont créées pour répondre à leurs divers besoins : abreuvement du bétail, réservoir d'eau pour lutter contre les incendies, élevage de canards ou de poissons, lavage du linge, irrigation des prairies, ... C'est pourquoi les mares sont si diverses dans leur taille, dans leur situation (bord de route, prairies, forêt, ferme, ...).

Aujourd'hui ces milieux sont en forte régression. Leur usage s'est perdu à cause de l'évolution des pratiques agricoles, de l'urbanisation des campagnes, ...

Pourtant, elles sont des lieux de vie pour de nombreuses espèces

animales et végétales, dont certaines peuvent être rares.

Pour rester en « bonne santé », les mares ont besoin d'une surveillance régulière et d'interventions ponctuelles. Ce sont des milieux vivants et fragiles, il faut donc agir en prenant des précautions.

L'entretien régulier des mares se fait entre octobre et février, c'est la période la moins dérangeante pour la faune vivant dans la mare. Cela consiste à :

- retirer les végétaux morts (branches coupées, feuilles mortes, ...) afin de préserver la qualité de l'eau,
- éclaircir les plantes trop envahissantes, pour favoriser l'ensoleillement

- préserver la surface en eau : les mares s'envase naturellement avec le temps. Quand la couche de vase devient trop épaisse, un curage s'avère nécessaire pour éviter le comblement puis l'assèchement du plan d'eau (phénomène d'atterrissement). Afin de limiter l'impact sur la faune et la flore, il est conseillée de :

- o répartir l'intervention sur plusieurs années en ne curant qu'une partie de la mare chaque année
- o laisser les matériaux extraits (vases, plantes, ...) séjourner quelques jours sur les berges pour que les animaux s'y trouvant puissent rejoindre l'eau. Ensuite il convient de les exporter hors du site. Le curage est plus ou moins fréquent en fonction de la

quantité de débris végétaux qui tombe dans la mare

- o pour les mares qui servent d'abreuvoir pour les bêtes, il est conseillé de clôturer tout ou majeure partie du linéaire de berges afin d'éviter que les animaux ne la piétinent et finissent par la détruire.



ACTUALITÉS DU RÉSEAU

Rhizobiôme fête le printemps : la tête et les pieds ... dans l'eau!

Les Journées nature : 24 et 28 mai 2008



Biocybèle

Rhizobiôme est venue présenter les services du Réseau SAGNE sur le salon de Biocybèle le 11 et 12 mai 2008 à Gaillac



Lettre d'information diffusée par la poste aux adhérents et par courriel à 250 partenaires du réseau SAGNE

Rédaction : Scop SAGNE
Maître d'ouvrage : Rhizobiôme
Avec le soutien de :



Contact :

Rhizobiôme
Céline THOMAS
05 63 73 09 26
contact@rhizobiome.coop
reseausagne.rhizobiome.coop